

Après-midi : 9 octobre 2015 (Suite)

Emmanuel Decaux, professeur à l'Université Paris 2, Panthéon-Assas,
Julia Laffranque, juge à la Cour européenne des droits de l'homme,
Fatsah Ougergouz, juge à la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples,

15h30 : Débat

15h50 : Pause

16h00 : CONCLUSIONS, Frédéric Sudre, professeur à l'Université de Montpellier,
directeur de l'Institut de Droit Européen des Droits de l'Homme.

16h30 : Clôture du colloque.

COMITÉ SCIENTIFIQUE :

Joël Andriantsimbazovina, professeur à l'Université Toulouse 1 – Capitole, doyen honoraire de la Faculté de Droit, de Sciences politique et de gestion de La Rochelle.
Laurence Burgorgue – Larsen, professeur à l'Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne, présidente du Tribunal constitutionnel d'Andorre
Sébastien Touzé, professeur à l'Université Paris 2 – Panthéon Assas, secrétaire général de l'Institut International des Droits de l'Homme

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Karene.Juste@ut-capitole.fr 05 61 63 38 95
Gaelle.le-Merer@ut-capitole.fr 05 61 12 87 34
Frais inscription 80 €
Etudiants UT1 et hors UT1 Gratuit
Déjeuner sur réservation : 22€
Colloque ouvert à la formation continue des avocats.

PLAN D'ACCÈS MANUFACTURE DES TABACS



LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME PAR LES COURS SUPRANATIONALES

4^{ème} COLLOQUE DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME



8-9 OCTOBRE 2015

AMPHITHÉÂTRE MB III

MANUFACTURE DES TABACS



Renseignements et inscriptions :

Karene.Juste@ut-capitole.fr 05 61 63 38 95

Gaelle.le-Merer@ut-capitole.fr 05 61 12 87 34

Frais inscription 80 €

Etudiants UT1 et hors UT1 Gratuit

Déjeuner sur réservation : 22€

Colloque ouvert à la formation continue des avocats

JEUDI 8 OCTOBRE 2015

14h : Discours d'accueil :

Bruno Sire, président de l'Université Toulouse 1 – Capitole
Hugues Kenfack, doyen de la Faculté de Droit de Toulouse
Jean-Paul Costa, président de l'Institut international des droits de l'homme, ancien président de la Cour européenne des droits de l'homme
Sébastien Touzé, professeur à l'Université Paris 2, Panthéon - Assas, secrétaire général de l'Institut International des Droits de l'Homme

14h20 : Présentation du colloque :

Marc Blanquet, professeur à l'Université Toulouse 1 – Capitole, directeur de l'IRDEIC.
Xavier Bioy, Isabelle Poirot-Mazères, professeurs à l'Université Toulouse 1 – Capitole, directeurs de l'IMH

14h30 : **RAPPORT INTRODUCTIF**, Joël Andriantsimbazovina, professeur à l'Université Toulouse 1 – Capitole, doyen honoraire de la Faculté de Droit, de Sciences politique et de gestion de La Rochelle.

I – L'EVOLUTION DES SYSTEMES ET DES METHODES DE PROTECTION.

Présidence : Jean-Paul Costa, président de l'Institut international des droits de l'Homme, ancien président de la Cour européenne des droits de l'homme.

15h : Les mutations du droit de recours individuel devant les cours supranationales, Amaya Ubeda de Torres, juriste auprès du Conseil de l'Europe, à la Commission de Venise.

15h30 : L'évolution de la juridiction des cours supranationales, Ioannis Panoussis, doyen de la Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lille.

16h00 : Débat

16h20 : Pause

Présidence : Marc Blanquet, professeur à l'Université Toulouse 1 – Capitole, directeur de l'IRDEIC – Centre d'excellence Jean Monnet.

16h30 : Le développement des méthodes d'interprétation et de contrôle, Laurent Sermet, professeur à Sciences-po Aix-en-Provence.

17h00 : La définition de nouvelles compétences, Baptiste Tranchant, professeur à l'Université Toulouse 1 - Capitole.

17h30 : L'objectivisation du contrôle juridictionnel, Mustapha Afroukh, maître de conférences à l'Université Montpellier 1.

18h00 : Débat.

18h20 : Fin de la journée

VENDREDI 9 OCTOBRE 2015

II – LES DEFIS CONTENTIEUX.

Matinée : Présidence : Emmanuel Decaux, professeur à l'Université Paris 2, Panthéon-Assas

09h00 : La montée en puissance des questions sociétales devant les cours supranationales, Pierre Egea, professeur à l'Université Toulouse 1 – Capitole.

09h30 : Les questions politiques devant les cours supranationales, Peggy Ducoulombier, professeur à l'Université de Strasbourg.

10h00 : Les recours entre les Etats adhérents, Hélène Gaudin, professeur à l'Université Toulouse 1 – Capitole, doyen honoraire de la Faculté de Droit, de Sciences politique et de gestion de La Rochelle.

10h30 : Débat

10h50 : Pause

Présidence : Xavier Bioy, professeur à l'Université Toulouse 1 – Capitole, directeur de l'IMH.

11h00 : L'effectivité des arrêts des cours supranationales, Luis-Miguel Gutierrez, ATER à l'Université Toulouse 1 - Capitole.

11h30 : La remise en cause de l'autorité des cours supranationales, Sébastien Touzé, professeur à l'Université Paris 2, Panthéon-Assas, secrétaire général de l'Institut international des Droits de l'Homme.

12h00 : Débat

12h20 : Pause - Déjeuner

Après-midi :

14h00 : **TABLE RONDE**

QUEL AVENIR COMMUN EN MATIERE DE PROTECTION SUPRANATIONALE DES DROITS DE L'HOMME ?

Présidence et animation : Laurence Burgorgue-Larsen, professeure à l'Ecole de Droit de la Sorbonne. Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne.